

# TECHNICIEN PHOTOGRAPHE

## AFFECTATION

Structure de rattachement : Université PARIS 8 – UFR ARTS

Adresse : 2 rue de la liberté, 93526 SAINT-DENIS

Emploi-type : technicien photographe – BAP F

Intitulé de la fonction : technicien photo

Catégorie : B – technicien

Nature du concours : externe

Quotité : 100%

## DESCRIPTION DU POSTE

### DESCRIPTIF DE L'EMPLOYEUR

L'université Paris 8 est un pôle d'enseignement et de recherche central en Île-de-France dans le domaine des humanités.

*Quelques chiffres :*

- 23 935 étudiants,
- Une offre de formation répartie en 5 domaines disciplinaires : Arts, Droit Economie Gestion, Lettres et Langues, Sciences et techniques, favorisant des articulations entre disciplines et des transversalités
- 11 UFR, 5 instituts dont 2 IUT, un IED, l'Institut des Etudes Européennes et l'Institut Français de Géopolitique
- 36 licences (dont 11 professionnelles), 40 Masters, 8 DUT, de nombreux diplômes d'université, 80 doctorats.
- 4 écoles doctorales, 33 unités de recherche dont 9 UMR, environ 170 thèses de doctorat soutenues tous les ans
- 1058 personnels enseignants et 677 personnels de bibliothèques, administratifs et techniques.

### CONTEXTE EN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

UFR Arts – Département photographie

## ACTIVITES DU POSTE

Profil : photographe diplômé.e, averti.e des enjeux de la création contemporaine

### MISSIONS PRINCIPALES

Réalise des reportages photographiques

Responsable de l'équipement technique de département, coordination des besoins entre l'équipe enseignante, les usagers et le parc du matériel. Référent pour le bon fonctionnement des équipements et locaux exploités (laboratoires argentiques et numériques, studio de prise de vues, salle informatique), l'accès aux locaux techniques par les usagers, et la mise en œuvre des techniques et logiciels d'acquisition et de traitement d'images numériques. Assistance et conseil dans l'usage du matériel photographiques et multimédias et des locaux afférents. Maintenance des équipements et des locaux techniques. Responsabilité du parc de matériels et du stock de consommables. Réalisation de l'inventaire matériel annuel.

### MISSIONS SECONDAIRES

Suivre l'évolution technologique des appareils photographiques numériques et les nouvelles pratiques des usagers.

Réaliser le traitement, l'édition, le stockage, la conformation, le légendage et l'archivage des images (département Photographie).

### COMPETENCES ET CONNAISSANCES REQUISES

#### **Savoirs généraux, théoriques et disciplinaires**

- Connaissance générale des techniques de la photographie (argentique et numérique) et plus précisément du matériel de prise de vue (réflex, moyen format, éventuellement change photographique), lumière artificielle (flashes et lumière continue), et de toute la chaîne de production de l'image photographique, de la prise de vue à la matérialisation (tirages et impressions).
- Mettre en œuvre les techniques et les logiciels d'acquisition et de traitement d'images numériques.

#### **Savoirs sur l'environnement professionnel**

- Les outils et usages des dispositifs audiovisuel et multimédia du département,
- Les législations en vigueur concernant le droit d'auteur et le droit à l'image,
- Les règles d'hygiène et de sécurité relatives aux équipements utilisés,

- Les marchés publics des fabricants, fournisseurs et prestataires des domaines de la photographie et de l'audiovisuel.

### **Savoir-faire opérationnel**

- Maîtriser les techniques de prise de vue (argentique et numérique) et d'éclairage,
- Maîtriser les procédés de développement et de tirage argentique,
- Maîtriser le traitement et l'impression de l'image numérique,
- Diagnostiquer les dysfonctionnements techniques et mettre en place des solutions techniques.

### **Qualités requises**

- Compétences techniques, générosité et qualités humaines dans l'échange avec l'équipe enseignante et avec les étudiant.e.s sur les savoir-faire en photographie pour la mise en œuvre des projets pédagogiques du département (production des étudiant.e.s, événements, expositions, résidences), en collaboration avec le secrétariat du département, faire le relais entre les étudiant.e.s et les enseignant.e.s référents pratique.
- Rigueur, organisation et méthode
- Autonomie et sens de l'initiative
- Anglais : expression écrite et orale